



PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Anncely, le 5 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUALITÉ DE L'AIR

Épisode de pollution de l'air en cours en Haute-Savoie (Vigilance jaune)

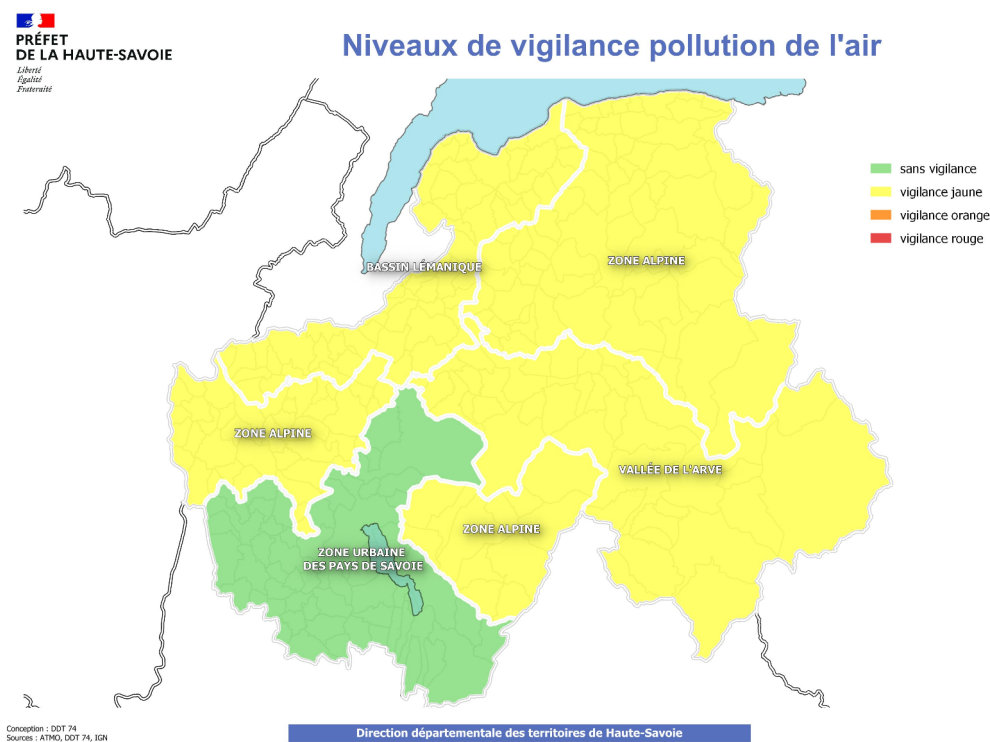
Aujourd'hui, jeudi 5 mars 2026, un épisode de pollution atmosphérique lié à des poussières désertiques (particules fines PM10) est en cours sur le bassin lémanique, la vallée de l'Arve et la zone alpine Haute-Savoie.

Épisode en cours : seuil d'information (vigilance jaune)

Les recommandations sanitaires pour l'ensemble des bassins concernés sont les suivantes :

Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités et vous pouvez continuer d'aérer votre logement. Seules les personnes sensibles et vulnérables sont invitées à limiter les activités physiques intenses et à s'éloigner des zones à forte circulation automobile. Aucune mesure réglementaire n'est activée.

L'intégralité des mesures réglementaires est consultable sur www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Air.



Services de l'État en Haute-Savoie – Contact presse
06 49 75 25 92 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
[Facebook](#) | [X](#) | [Instagram](#) | [LinkedIn](#)

